

DIRECTIVES CONCERNANT LES NOMS D'UTILISATEUR DE DRESSEUR OU DRESSEUSE ET LES NOMS D'ÉQUIPES

Les noms d'utilisateur de Dresseur ou Dresseuse et les noms d'équipes sont les noms personnalisés choisis par un joueur ou une joueuse. Il peut s'agir entre autres du nom de Dresseur d'un joueur ou du nom de Dresseuse d'une joueuse, de leurs surnoms Pokémon dans un des jeux vidéo Pokémon, de leur nom à l'écran dans *Pokémon GO*, de leur nom à l'écran ou du nom de leur équipe dans *Pokémon UNITE* ou encore de leur nom à l'écran de leur compte au Club des Dresseurs Pokémon.

Tous ces noms doivent respecter les [Conditions d'utilisation Play! Pokémon](#) et les [Normes de comportement Play! Pokémon](#). En participant à tout événement Play! Pokémon, vous acceptez les directives suivantes. Le non-respect des directives concernant les noms d'utilisateur de Dresseur ou Dresseuse et les noms d'équipes est laissé à la seule appréciation de The Pokémon Company International (TPCi) et/ou des organisateurs de tournois. TPCi et/ou les organisateurs de tournois se réservent le droit de demander la modification d'un nom d'utilisateur de Dresseur ou Dresseuse et/ou d'un nom d'équipe pour une raison quelconque et à tout moment. Toute personne qui enfreindrait ces directives est susceptible d'être sanctionnée ou suspendue.

ESPRIT DU JEU

Tout nom à l'écran, nom d'utilisateur, surnom Pokémon et nom d'équipe utilisé en relation avec le programme Play! Pokémon doit adhérer à notre Politique d'inclusion. De plus, ces noms ne doivent pas utiliser de termes potentiellement inappropriés, obscènes ou insultants. Ainsi, sont à proscrire tous les noms qui ont au moins l'une des caractéristiques suivantes, sans s'y limiter : vulgaire, sexuellement explicite, injurieux vis-à-vis de certaines causes sociales, offensant vis-à-vis de la race, du genre ou de l'ethnicité, est une référence à des activités illégales ou des drogues, ou encore désobligeant. Il n'est pas autorisé de modifier l'orthographe du nom pour contourner ces directives. Les noms doivent être appropriés à tous les âges. Le respect ou non de cette directive par un nom est à la seule appréciation de The Pokémon Company International.

UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE POKÉMON

Les noms peuvent contenir la propriété intellectuelle Pokémon. Toutefois, TPCi se réserve le droit de restreindre l'utilisation de la propriété intellectuelle Pokémon pour une raison quelconque. Ces restrictions peuvent être motivées par les raisons suivantes, sans s'y limiter :

- usurpation de l'identité d'une personne employée par TPCi ou d'un organisateur de tournoi ;
- dénigrement de la propriété intellectuelle Pokémon, d'un(e) employé(e) de TPCi ou d'un organisateur de tournoi.

UTILISATION D'AUTRES PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES

Les noms ne doivent pas contenir d'autres propriétés intellectuelles. La propriété intellectuelle peut concerner les éléments suivants, sans s'y limiter :

- noms de marques ;
- titres ou noms de personnages provenant d'autres médias.

AUTRES DIRECTIVES PERTINENTES CONCERNANT LE CHOIX DES NOMS

Tous les noms doivent respecter les différentes directives de choix des noms énoncées par chacun de nos partenaires, notamment, mais sans s'y limiter, les directives en lien ci-dessous. La responsabilité incombe aux joueurs et joueuses de s'assurer qu'ils consultent les directives de choix de noms les plus récentes.

[Règles communautaires de Nintendo of America](#)

[Consignes de joueur Niantic](#)